



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Groupe Charles Granvigne
Combe Valton
21240 Talant

Groupe EEDF Charles Granvigne

Talant

Projet pédagogique

*Camp d'été 2011 au Planet,
Du 13 au 26 août 2011*

Sommaire

Sommaire	2
1. Généralités	3
1. <i>Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France</i>	3
2. <i>La méthode scout</i>	5
2. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre	6
3. Fonctionnement	6
1. <i>Effectifs accueillis</i>	6
2. <i>Encadrement</i>	6
1. Organisation.....	6
2. Composition de l'équipe.....	7
3. Qualifications de l'encadrement	7
4. Moyens matériels	8
1. <i>Infrastructure</i>	8
1. Lutins/Louveteaux.....	8
2. Eclés.....	8
3. Encadrement.....	8
4. Commun.....	8
2. <i>Matériel éducatif</i>	8
3. <i>Matériel de camping</i>	8
5. Vie quotidienne	9
1. <i>Les repas</i>	9
2. <i>Hygiène corporelle</i>	9
3. <i>Couchage</i>	10
1. Lutins et Louveteaux.....	10
2. Eclés, aînés	10
6. Sécurité	10
1. <i>Sur le lieu de camp</i>	10
2. <i>A l'extérieur du camp</i>	11
3. <i>Soins et gestes d'urgence</i>	11
7. Législation	12
1. <i>Tabac, alcool</i>	12
1. Participant fumeur	12
2. Encadrement fumeur.....	12
2. <i>Activités, vie quotidienne</i>	12
8. Projet d'activités	13
1. <i>Journée type</i>	13
2. <i>Activités spécifiques</i>	13
1. L'exploration.....	13
2. La randoloup.....	14
3. <i>Grille d'activités</i>	14

1. Généralités

1. Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une auto éducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action.

Cette **auto éducation** se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en **petites équipes** ou au sein du groupe contribue à cette

édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de **public spécifique**, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses engagements et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une **vie démocratique** participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort.

Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de **week-end** et de **mini séjours** en camping dès que les conditions le permettent. **La vie en petites équipes** est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de **menus élaborés et préparés par les enfants** (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. **Des projets en autonomie**, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe.

Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la **construction du projet pédagogique** et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'**évaluation et la formation des responsables** et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont **des partenaires éducatifs** informés, associés au maximum, au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

2. La méthode scout

- ◆ L'adhésion volontaire du jeune à des principes communs (règle d'or, charte des aînés, etc.).
- ◆ Une vie en petits groupes (équipages, cercle, ronde)
- ◆ Une éducation par L'action.
- ◆ Un système de progression personnelle (trace d'étoiles, carnet d'aventures).
- ◆ Un cadre symbolique (fictions, signe d'appartenance...).
- ◆ La vie dans la nature.
- ◆ Une relation adulte/jeune.

2. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre

Objectifs	Moyens
Faire découvrir aux jeunes les spécificités de la région d'accueil.	<ul style="list-style-type: none">◆ Excursions◆ Visites
Permettre aux jeunes de passer de bonnes vacances.	<ul style="list-style-type: none">◆ Grands jeux◆ Veillées◆ Baignades◆ Petits jeux
Faire découvrir aux jeunes le Haut-Jura.	<ul style="list-style-type: none">◆ Jeux à thèmes◆ Visite de sites exceptionnels
Développer l'autonomie des jeunes.	<ul style="list-style-type: none">◆ Activités d'autonomie (explo, randoloup)◆ Vie en petites équipes

3. Fonctionnement

1. Effectifs accueillis

L'accueil des enfants se fait à partir de l'âge de six ans révolus.

- ◆ Lutins (6-8 ans) :
- ◆ Louveteaux (8-11 ans) : 10
- ◆ Eclés (11-15 ans) : 10
- ◆ Aînés : (15-19 ans) :

2. Encadrement

1. Organisation

Chaque branche (tranche d'âges) est encadrée par des responsables d'animation (animateurs) et est coordonnée par un responsable de branche. En fonction du projet d'activités et des tâches de la vie quotidienne, les animateurs peuvent être amenés à encadrer plusieurs tranches d'âges.

Les activités et la vie du camp sont préparées lors de réunions programmées avant le séjour avec l'ensemble de l'équipe, et évaluées lors de points quotidiens au cours du camp.

2. Composition de l'équipe

- ◆ Directeur : Aymeric BEUCHOT, Jean-Marc TRIDENTE
- ◆ Directeur adjoint : Denis BEUCHOT
- ◆ Assistant sanitaire : Aymeric BEUCHOT, Jean-Marc TRIDENTE
- ◆ Responsable de branche « lutins et louveteaux » (8-11 ans) :
 - Emeline BEUCHOT
- ◆ Responsables d'animation « lutins et louveteaux » :
 - Aurélie JELLOULI
- ◆ Responsable de branche « éclés » (11-15 ans) :
 - Guillaume FORGEOT
- ◆ Responsables d'animation « éclés » :
 - Adrien RABIAN
 - Roxane BRESO

3. Qualifications de l'encadrement

Aymeric BEUCHOT :

- ◆ Titulaire DSF
- ◆ PAE3 : Formateur de secourisme (PSC1, IPS)
- ◆ PAE1 : Formateur de secours en équipe niveau 1 et 2 (PSE1 et PSE2)

Denis BEUCHOT :

- ◆ BAFD
- ◆ SST

Jean-Marc TRIDENTE :

- ◆ BAFD
- ◆ DE infirmier

Emeline BEUCHOT :

- ◆ BAFA
- ◆ AFGFSU 1

Guillaume FORGEOT :

- ◆ Animateur SF
- ◆ PSC1

Aurélie JELLOULI :

- ◆ BAFA
- ◆ PSC1

Adrien RABIAN :

- ◆ Stagiaire BAFA

Roxane BRESO :

- ◆ Entrant en formation

4. Moyens matériels

1. Infrastructure

1. Lutins/Louveteaux

- ◆ 2 tentes Pérou 4 places pour le couchage (1 fille, 1 garçons)
- ◆ 1 tente Ténéré équipée d'armoires en toile

2. Eclés

- ◆ 1 tente Tenere pour le matériel et les sacs de voyage
- ◆ 2 tentes Khyam Monaco 4 places pour le couchage (1 filles, 1 garçons)
- ◆ 1 abri cuisine

3. Encadrement

- ◆ 1 tente Khyam automatique pour le couchage, avec séjour (filles)
- ◆ 1 tente Khyam automatique Scarfell pour les garçons.
- ◆ Salle de réunion dans le chalet

4. Commun

- ◆ 1 tente séjour Raclet Carbet
- ◆ 1 tente cuisine Trigano
- ◆ 2 WC dans le chalet
- ◆ 2 douches dans le chalet
- ◆ 2 douches solaires avec tentes abris Khyam automatiques
- ◆ 1 tente Khyam Monaco en secours
- ◆ Salle infirmerie dans le chalet.

2. Matériel éducatif

Bibliothèque de jeux et activités manuelles d'intérieur et extérieur, livres pour enfants adaptés à toutes tranches d'âges, matériel de théâtre ou cirque, outillage, petit matériel éducatif consommable, etc.

3. Matériel de camping

Tentes, vaisselle, tables, réchauds, outils pour les constructions, système d'éclairage solaire sur 12 V, etc.

5. Vie quotidienne

1. Les repas

Les repas sont pris en commun le matin, par équipes le midi et par branches le soir, en fonction du temps. Les menus sont composés par la personne chargée de l'intendance qui prépare les ingrédients destinés à la fabrication du repas et les remet au responsable de cuisine. Les jeunes participent à l'élaboration du repas et à la distribution des plats à l'ensemble du camp. S'agissant d'un camp sous tente, une tente spécialement réservée à l'usage de la cuisine est équipée des ustensiles nécessaires. Sa conception permet un nettoyage régulier des tentures.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées par écrit et oralement de façon régulière à toutes les personnes participant à la fabrication des repas par le directeur, l'intendant, ou l'assistant sanitaires qui en sont garants.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés.

La vaisselle et le nettoyage des tables sont mis en œuvre immédiatement.

La participation des jeunes et responsables à ces diverses activités se fait par équipe de vie selon une grille de roulement permettant une répartition équitable de la charge de travail lors des repas communs. Lors des repas par branche, une autre grille sert de référence et lors de repas par équipe, c'est l'ensemble de celle-ci qui s'investi dans ces tâches.

2. Hygiène corporelle

Deux temps de toilette sont prévus. Le matin avant le début des activités pour les éclés, et en fin d'après midi, avant le repas du soir pour les lutins et les louveteaux.

Les enfants iront à la toilette par équipe de vie et de façon non mixte. Pour les plus jeunes, un responsable du même sexe restera à l'extérieur de la douche pour s'assurer du bon déroulement de la toilette.

3. Couchage

Les lieux de couchage sont distincts en fonction des tranches d'âge.

1. Lutins et Louveteaux

Les plus jeunes dorment dans des grandes tentes de 10 places dans lesquelles un animateur peut se déplacer debout en cas de besoin. Ils sont accompagnés au lit par leurs animateurs qui les rassurent et veillent au bon déroulement du couchage. Le couchage est non mixte. Les tentes des animateurs sont disposées à proximité des tentes de couchage des enfants.

Le lieu de couchage des lutins et de louveteaux est situé à proximité d'un bloc sanitaire et les enfants sont accompagnés pour aller aux WC la nuit.

2. Eclés, aînés

Le couchage est non mixte et les tentes sont regroupées en fonction des équipes et distinctement des lieux de couchage des autres tranches d'âges. Les Responsables s'assurent du bon déroulement du couchage.

6. Sécurité

1. Sur le lieu de camp

Les tentes sont installées de façon groupée et les tentes de l'encadrement sont disposées sur le pourtour afin de pouvoir contrôler tous les accès possibles au campement.

Sur le camp et aux abords du camp les responsables peuvent communiquer avec des radios longue portée.

Le camp est éclairé la nuit par lampes solaires.

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles sont affichées à la vue de tous et font partie des règles de vie non négociables :

- ◆ Les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés d'un responsable pour sortir du camp.
- ◆ Les éclés et les aînés doivent demander l'autorisation d'un responsable pour sortir du camp.

- ◆ La nuit, les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés pour se déplacer sur le camp.
- ◆ Il est défendu de jouer avec les animaux.
- ◆ En cas de présence d'un adulte étranger à l'équipe d'encadrement sur le camp, il faut le signaler immédiatement à un responsable.

2. A l'extérieur du camp

Dans tous les cas, aucune sortie ne doit se faire sans accord préalable du directeur.

Les règles de sécurité sont rappelées aux enfants avant chaque sortie du camp :

- ◆ Personne ne doit rester seul.
- ◆ Sur la route, on marche sur l'accotement en file indienne derrière la glissière de sécurité si possible.
- ◆ Aucun groupe ne part en randonnée sans le « kit rando » contenant :
 - Feuille de consignes de sécurité
 - Feuille de consignes en cas d'accident
 - 2 Gilets de sécurité orange
 - Trousse de secours CRF modèle Rando
 - Manuel de premiers secours
- ◆ Aucun groupe ne part en promenade sans une radio et un kit rando
- ◆ Le port du foulard est obligatoire à l'extérieur du camp

Lors des déplacements à pied en groupe, les animateurs sont répartis tout le long du groupe, dont un à l'avant et un à l'arrière équipés de gilets de sécurité, et veillent au respect des règles de sécurité.

Lors des randonnées ou des promenades avec tout le groupe, les animateurs se servent de radios pour communiquer et ainsi s'assurer que les jeunes restent groupés et respectent les règles de sécurité.

3. Soins et gestes d'urgence

Sur le camp, les soins sont dispensés par le responsable de l'infirmerie qui peut être assisté si besoin d'un membre de l'équipe d'encadrement titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge sont consignées dans un registre informatisé protégé par un mot de passe.

L'infirmerie est installée dans une pièce calme du chalet du Planet et est équipée de matériel de premiers soins, de deux lits de camp, de couvertures de survie, et d'une malle fermant à clef pour le stockage des éventuels traitements médicaux.

En sortie, les soins peuvent être dispensés par un animateur de préférence titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge doivent être signalées à l'assistant sanitaire afin d'être consignées dans le registre.

7. Législation

1. Tabac, alcool

La consommation d'alcool est interdite pour les participants sauf pour les plus de 11 ans dans le cadre d'une activité de découverte de produits régionaux prévue et encadrée par les animateurs avec l'accord du directeur.

La consommation d'alcool est autorisée pour l'encadrement en dehors des temps d'activité et de vie quotidienne à condition que celle-ci n'entrave pas le bon déroulement du séjour et ne génère pas de situations dangereuses.

L'état d'ébriété est interdit sur le séjour sous peine de renvoi.

Un coin fumeur sera mis en place, conformément aux lois en vigueur.

1. Participant fumeur

Il est formellement interdit de fumer pendant les temps d'activité, les services et les repas. Si un participant souhaite fumer, il devra au préalable y être autorisé par un membre de l'équipe d'encadrement.

2. Encadrement fumeur

Les encadrants fumeurs devront utiliser la zone fumeur et s'assurer de ne pas se donner en spectacle aux jeunes. D'autre part, la pause cigarette ne doit ni entraver le fonctionnement des activités ou de la vie quotidienne, ni se substituer à une tâche de la personne.

2. Activités, vie quotidienne

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement :

- ◆ Guide « Enfants et Espaces »
- ◆ Documentation fournie par Jeunesse et Sports.
- ◆ JPA spécial directeur

8. Projet d'activités

1. Journée type

Horaire	Lutins/Louveteaux	Eclés
8h00	Lever, toilette	
8h30	Petit-déjeuner	
9h15	Rangement des tentes	
9h45	Activités	
11h00	Préparation du repas	
12h00	Repas puis services	
14h00	Temps calme	Temps en autonomie
15h00	Reprise des activités	
17h30	Goûter	
18h00	Toilettes ; préparation du repas	
19h00	Repas puis services	
20h30	Veillée	
21h00	Couchage lutins	Veillée
21h30	Couchage louveteaux	
22h00	Couchage Eclés	
22h30	Bilan de l'équipe d'animation, mise au point des activités du lendemain.	

2. Activités spécifiques

1. L'exploration

L'exploration est destinée au plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours très précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie est nécessaire. Les jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activité.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.

Les parents sont invités à signer une autorisation pour la participation de leurs enfants à ce projet formateur.

Les jeunes sont observés par l'encadrement tout au long du séjour jusqu'à l'exploration pour juger si les jeunes sont suffisamment autonomes. Si ce n'est pas le cas, les jeunes seront accompagnés par leurs responsables.

2. La randoloup

La randoloup est destinée aux moins de 11 ans. Son fonctionnement est proche de l'exploration mais les enfants sont accompagnés par leurs responsables. Cette activité leur donne une approche de l'autonomie et s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique cyclique en préparant les enfants à participer à l'exploration lorsqu'ils en auront l'âge.

3. Grille d'activités

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI	SOIR
S 13	Voyage	Pique-nique	Installations	Veillée d'accueil
D 14	Installations	Repas	Jeu de découverte Froissartage	Chants
L 15	Activités / Froissartage	Repas	Préparation explos + veillée sketches	Sketches
M 16	Olympiades	Repas	Olympiades	Banquet
M 17	Préparation explo / randoloup	Repas	Lessive, courrier	Veillée validation des explos
J 18	Explo / Activités	Explo / Repas	Explo / Jeu découverte	Explo / Contes
V 19	Explo / Randoloup	Explo / Randoloup	Explo / Randoloup	Explo / Randoloup
S 20	Explo / Randoloup	Explo / Randoloup	Explo / Randoloup	Chants
D 21	Discussion	Repas	Grand jeu 17e	Rapports d'explos
L 22	Voyage en Suisse	Pique-nique	Voyage en Suisse	Chants
M 23	Lessive, courrier	Concours de cuisine	Activités par branches	Veillée par branches
M 24	Fort des Rousses	Pique-nique	Fort des Rousses	Chants et jeux
J 25	Activités	Repas	Rangement / démontage	Veillée de clôture
V 26	Démontage	Pique-nique	Voyage	

Pour tous	Lutins, louveteaux	Eclés, aînés	Par branches ou équipes
-----------	--------------------	--------------	----------------------------